

Le règlement du permis à points « restaurant scolaire / garderies »

Si je ne respecte pas les règles de vie suivantes, je perds :

1 point	2 points	3 points	4 points	5 points
<ul style="list-style-type: none"> - Je dois rester assis à table - Je dois aller aux toilettes et me laver les mains avant le repas - Je dois faire signer les mots d'avertissement sur mon cahier 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne dois pas couper la parole - Je dois écouter les animateurs et les bénévoles - Je dois lever le doigt pour prendre la parole - Je dois parler doucement - Je ne dois pas me balancer sur ma chaise - Je dois laisser les toilettes propres et ne pas faire l'imbécile dedans - Je dois me mettre en rang et rentrer au restaurant scolaire sans bruit - Je dois m'occuper de mes affaires et pas de celles des autres - Je dois me tenir correctement 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne dois pas jouer, m'amuser, faire le pitre durant les services périscolaires - Je dois prendre soin du matériel - Je ne dois pas faire autre chose (jouer, lire,...) pendant l'explication des consignes pendant le temps de repas - Je ne dois pas gaspiller et jouer avec la nourriture - Je ne dois pas dire de gros mots, traiter les autres, et me moquer des autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne dois pas répondre aux adultes, ni leur manquer de respect - Je ne dois pas bousculer les autres - Je ne dois pas monter sur les chaises - Je ne dois pas embêter les autres - Je ne dois pas salir le restaurant scolaire, ni la cour (papier, emballages par terre,...) - Je ne dois pas mentir - Je ne dois pas faire faire de bêtises aux petits, ni leur apprendre des gros mots - Je ne dois pas dégrader le matériel, ni les locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Je ne dois pas apporter d'objets dangereux, ni mettre en danger les autres - Je ne dois pas voler les affaires des autres - Je ne dois pas agresser les autres, ni verbalement, ni physiquement - Je ne dois pas lancer des pierres ou gravillons dans les vitres de l'école et des habitations voisines

Il y a 10 points sur un permis pour une période de vacances à vacances

Les sanctions :

Si je perds 1 ou 2 points : avertissement verbal

Si deux fois de suite je perds 1 ou 2 points pour la même règle de vie, je sors en récréation 5 minutes après les autres.

Si je perds 3 points : je sors en récréation 5 minutes après les autres.

Si je perds deux fois de suite 3 points pour la même règle de vie, j'ai un mot sur mon cahier.

Si je perds 4 points : j'ai un mot sur mon cahier

Si je perds 5 points : mes parents sont convoqués en mairie et je ne suis plus accepté en garderie, restaurant scolaire pendant 2 jours pendant 1 mercredi.

**Les cahiers doivent être ramenés le jour de classe suivant, signé par les parents.
Si le mot n'est pas signé, je perds 1 point sur mon permis.**

Si je n'ai plus que 3 points sur mon permis, mes parents sont convoqués à la mairie.

Si je n'ai plus de points sur mon permis, je ne peux plus aller au restaurant scolaire et à la garderie pendant 1 semaine.

Date :

« Je m'engage à respecter le règlement »

Signature de(s) l'élève(s) :

Signature des parents :

Partie à retourner obligatoirement à la mairie

Le règlement du permis à points « restaurant scolaire / garderies »

NOM, Prénom(s) de(s) l'enfant(s) et classe(s)

NOM, Prénom des parents

.....

.....

.....

Date :

« Je m'engage à respecter le règlement »

Signature de(s) l'élève(s) :

Signature des parents :